



NZELA

- Renforcer les droits des populations autochtones dans le district d'Enyellé

Contexte

Dans la Likouala, région reculée du nord du Congo de 200 000 habitants, dont environ 31% des populations autochtones, les discriminations à l'égard des peuples semi-nomades sont particulièrement fortes et ancrées dans les mœurs locales. Dans le district d'Enyellé, toujours très enclavé malgré l'arrivée de la Congolaise Industrielle du Bois (CIB), environ 40% de la population est autochtone, issue de l'ethnie Aka. Comme dans le reste de la Likouala, le district d'Enyellé et les villages alentours sont marqués par une forte domination des bantous sur les peuples autochtones, qui se traduit encore parfois dans une relation « maître/esclave ». Les échanges économiques et l'accès aux droits sont déséquilibrés et à l'unique profit des bantous, même si ceux-ci vivent aussi généralement de manière précaire y compris quant à l'accès à leurs droits.

Problématiques

- ✓ Promouvoir et protéger les droits des personnes et des groupes vulnérables et des minorités, particulièrement ceux des peuples autochtones
- ✓ Contribuer au respect des libertés fondamentales et de la dignité humaine
- ✓ Renforcer les défenseurs des droits
- ✓ Promouvoir la démocratie participative et représentative
- ✓ Améliorer la gouvernance démocratique, la redevabilité et la transparence

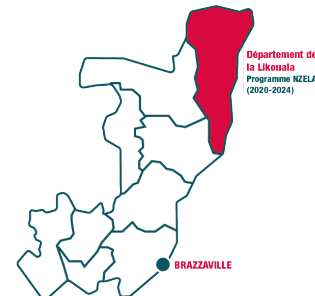
Les cibles

- ✓ La communauté Akas
- ✓ Les habitants du district
- ✓ Les enseignants et élèves

Les chiffres clés

- ✓ 80% des autorités locales renforcées sur les dernières évolutions de la législation en matière de droits humains
- ✓ 800 Akas supplémentaires bénéficiant d'un acte de naissance et d'une carte d'identité
- ✓ 2 territoires Akas et leurs ressources naturelles sécurisés

CONGO-BRAZZAVILLE



Partenaires financiers



Agence Française de Développement



Union Européenne

Partenaires terrains

Ordre de Malte France (OMF)

Association Professionnelle pour la Valorisation des Produits Forestiers Non Ligneux (APVPS)

Association des Communautés Locales et Autochtones en zones Forestières (ACAF)

Apiflordev

Durée

De février 2020 à février 2024

Budget

831.597€



NZELA - OBJECTIFS

✓ Documenter la situation des droits humains dans le district

La documentation de la situation des droits humains et la connaissance de l'ethnie Akas est fondamentale en vue de construire des orientations stratégiques et des méthodes d'actions pertinentes et adaptés à la réalité locale. Ainsi, une étude anthropologique permet d'identifier des leviers d'actions appropriés pour renforcer les compétences des populations Akas. Un diagnostic initial de la situation des droits humains complète cette première activité en permettant d'identifier les violations des droits humains subis par la communauté Akas. Ce diagnostic précis de la situation des droits humains permettra de rendre compte de l'évolution de la situation et de la faire connaître au plus grand nombre.

✓ Renforcer les capacités de l'ethnie Akas afin qu'ils assurent par eux même la promotion et la défense de leurs droits

Des activités de sensibilisation adaptées aux populations issues de l'ethnie Akas sont initiées afin de faire connaître la législation et engager progressivement un dialogue réflexif avec les membres de la communauté bantou. Une démarche d'empowerment de la communauté Akas est engagée tout d'abord par un accompagnement innovant d'une quarantaine de personnes pour qu'ils identifient puis mettent en œuvre des pistes de changements en vue de faire reconnaître et valoir leurs droits par eux-mêmes. Des leaders de l'ethnie Akas sont accompagnés dans leur émergence en vue de porter la voix de leur communauté et de documenter les violations de leurs droits. Le développement du réseau de points focaux droits humains et de sensibilisation passe par le renforcement des relais communautaires mis en place par OMF dans la maîtrise de la législation congolaise. Afin de permettre aux populations Akas d'accéder à la citoyenneté congolaise et ainsi ouvrir la voie à la reconnaissance de leurs droits, APVPS conduit une action visant à appuyer la communauté Akas dans l'attribution de pièces d'Etat Civil. Enfin, ACAF mène une action innovante de reconnaissance des droits fonciers coutumiers, afin de préserver l'accès de la population Akas à des ressources essentielles pour leur subsistance.

✓ Développer une culture de respect des droits humains grâce au dialogue

Ce renforcement des capacités de la communauté Akas se fait en complémentarité avec un dialogue et un renforcement des autorités locales en matière de maîtrise et de mise en application de la législation relative aux droits humains qui ambitionne de rendre l'environnement institutionnel plus favorable au respects des droits des peuples autochtones. Une charte, endossée par les autorités locales, nationales, les Organisations de la Société Civile locales et la population Akas concrétisent cette évolution. Cette volonté se poursuit grâce à la sensibilisation des habitant.e.s du district afin que le regard vis-à-vis de l'ethnie Akas évolue permettant progressivement d'engager un dialogue multi-acteurs sur le respect des droits humains dans le district. La mise en place d'un cadre de concertation multi-acteurs contribue à institutionnaliser la participation de la population Akas à la gestion des affaires publiques et permet d'engager des actions de médiation et/ou de gestion des conflits entre les communautés ou avec les projets de développement.

✓ Informer le grand public et le partager les expériences pour faire connaître la situation des peuples autochtones mais aussi diffuser les bonnes pratiques

Afin que l'opinion publique adhère, les deux OSC congolaises partenaires sont renforcées en vue de devenir des références quant à la promotion et la protection des droits des peuples autochtones. Des actions de partage d'expérience et de plaidoyers quant aux bonnes pratiques de renforcement des communautés Akas sont conduites avec la participation des autres OSC intervenant sur cette thématique. Enfin, et dans le but de faire adhérer l'opinion publique à la défense des droits des peuples autochtones, des événements de plaidoyer sont menés dans le but de mettre en avant les cultures autochtones et la reconnaissance de leurs droits.

Responsable pays : Alexis Bourges - a.bourges@id-ong.org

Initiative Développement - www.id-ong.org -    